



Programme de formation

Du 20 janvier 2026 au 21 janvier 2026

Mardi 20 janvier : 10H-17H30

Mercredi 21 janvier : 9H-16H30

PARIS (XII^eme)

CIS Ravel

6 avenue Maurice Ravel

Université d'Hiver – Journées nationales de formation des élu·es départementaux et régionaux

Point fort de cette formation

A mesure que grandit l'incertitude économique et politique internationale et nationale, les regards se tournent vers l'échelon local qui, plus que jamais, apparaît comme le niveau où il reste possible d'agir, pour peu que les collectivités locales en aient les moyens. Ces deux jours de formation apporteront aux élu·es départementaux et régionaux des clés d'analyse et de compréhension des politiques publiques dont ils ont la charge, mais aussi des outils méthodologiques pour conforter l'exercice de leur mandat.

Objectifs généraux

- Renforcer ses compétences en matière de politiques publiques.
- Alimenter sa réflexion grâce aux retours d'expérience et à l'analyse de l'actualité des collectivités locales.
- Découvrir des outils et des méthodes de travail pour améliorer ses pratiques.

Programme

Mardi 20 janvier

10H – 13H - Formations thématiques (au choix)

Identifier les freins psychologiques à la transition pour comprendre son rejet (backlash) et proposer des alternatives constructives

Dans une société où une opinion vaut un fait, l'écologie cristallise toutes les controverses. Les données scientifiques étayées, qui attestent du réchauffement climatique, ou des effets nocifs des pesticides, par exemple, sont remises en cause voire déniées. Au niveau international ou national, les mesures en faveur d'une transition économique, écologique et sociale sont sans cesse repoussées, au nom de la croissance et du bien-être. Pourtant, et de multiples exemples locaux en témoignent, ces politiques ont fait leur preuve. Cette formation



Programme de formation

Du 20 janvier 2026 au 21 janvier 2026

Mardi 20 janvier : 10H-17H30

Mercredi 21 janvier : 9H-16H30

PARIS (XII^eme)

CIS Ravel

6 avenue Maurice Ravel

permettra de comprendre pourquoi la Transition, et les changements qu'elle induit, génèrent aujourd'hui une si grande inertie individuelle. Elle permettra d'identifier les moyens dont disposent les élus locaux pour adapter leur approche, leur discours afin de montrer les gains qu'elle génère et susciter ainsi l'adhésion.

Objectifs opérationnels

- Comprendre le phénomène de rejet, de déni ou d'inertie face aux problématiques écologiques et leurs conséquences.
- Identifier les ressorts psychologiques qui freinent une transition écologique, économique et sociale.
- Adopter la posture et le discours appropriés pour faire de la Transition un moteur, et susciter l'adhésion

Intervenante : Mélusine Boon-Falleur – docteure en sciences cognitives – enseignante à Sciences Po Paris

Numérique, intelligence artificielle : comprendre les enjeux, le débat pour identifier ses marges de manœuvre, à l'échelle de sa collectivité

Considérée par les uns comme une avancée fondamentale, décriée par les autres pour son impact écologique et les destructions d'emploi qu'elle généreraient, l'Intelligence Artificielle est au cœur d'un débat majeur, à la fois économique, écologique et social. Car tous s'accordent à la considérer comme la 3eme révolution industrielle. Difficile d'en saisir les enjeux dans sa globalité, de se positionner, tant les chiffres avancés par ses partisans et ses détracteurs, diffèrent. Comprendre ce qu'est l'Intelligence Artificielle nécessite d'appréhender, avant tout, la question du numérique et la structuration actuelle du débat. C'est alors qu'il sera possible d'envisager son usage en connaissance de cause, notamment dans ses fonctions d'élu.e, comme cette formation tendra à le faire.

Objectifs opérationnels

- Replacer les problématiques de l'intelligence artificielle dans celles, plus globales, du numérique
- Comprendre les débats, enjeux et acteurs pour pouvoir se positionner, en tant qu'élu.e, structuré.e par un corpus de valeurs.
- S'interroger alors sur le ou les usages de l'Intelligence Artificielle, en connaissance de cause, notamment au sein de sa collectivité, et dans la mise en oeuvre des politiques publiques.



Programme de formation

Du 20 janvier 2026 au 21 janvier 2026

Mardi 20 janvier : 10H-17H30

Mercredi 21 janvier : 9H-16H30

PARIS (XII^eme)

CIS Ravel

6 avenue Maurice Ravel

Intervenant : Fabrice Flipo – professeur de philosophie, épistémologie et histoire des sciences et techniques – Enseignant – Chercheur – Institut Mines Télécom

10H – 13H - Formation de développement des compétences

Tourner et monter des vidéos efficaces à destination des réseaux sociaux : règles, méthodes et usages - effectifs limités à 10 personnes – sur pré-inscription

Aujourd’hui, la communication passe par l’image. Sur les réseaux sociaux, les vidéos sont devenues un outil indispensable pour faire connaître son action, développer son propos dans un format court, attractif et stimulant. Par une alternance d’apports méthodologiques, techniques et de mise en pratique en petits groupes, cette demi-journée de formation permettra aux élu·es de découvrir ou mieux maîtriser cet outil, au service de leur action.

Objectifs opérationnels

- Appréhender les différents réseaux sociaux et les formats vidéos associés
- Etre capable de filmer et déposer une vidéo sur chacun d’entre eux
- Connaître les règles du format vidéo pour capter l’attention, convaincre et élargir son audience

Intervenante : Pauline Rapilly Ferniot – consultante et formatrice en communication – conseillère municipale d’opposition – chargée de mobilisation pour plusieurs élections

14H30 – 17H30 - Formation thématique

Finances publiques, loi de finances 2026 et nouvel acte de décentralisation : comprendre la situation financière, les impacts immédiats de la loi de finances 2026 et les enjeux stratégiques d'un nouvel acte de décentralisation pour les régions et les départements.



Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale
10 rue Chevreul 75011 Paris

Tel: 01 41 58 52 40

Association Loi 1901 - Siret 42068662800058 - APE 913E - NAF 9499Z

cedis@cedis-formation.org - http://www.cedis-formation.org

Du 20 janvier 2026 au 21 janvier 2026

Mardi 20 janvier : 10H-17H30

Mercredi 21 janvier : 9H-16H30

PARIS (XII^eme)

CIS Ravel

6 avenue Maurice Ravel

En 2025 comme en 2026, le projet de loi de finances n'a pas été voté dans les temps, témoignant de la tension durable sur les finances publiques, et de la forte incertitude budgétaire. S'ajoutent à cela, désormais, des débats institutionnels renouvelés autour de la décentralisation. L'analyse du cadre macroéconomique et budgétaire national, à partir des travaux récents de la Cour des comptes et du Haut Conseil des finances publiques, permettra de s'attacher à la loi de Finances 2026 : quelle lecture du cadre budgétaire? Quelles conséquences en cas de non-vote, notamment pour les collectivités locales? Il s'agira enfin d'ouvrir la réflexion sur l'autonomie financière actuelle des collectivités locales, leur pouvoir fiscal et perspectives d'évolution à l'aulne du budget 2026 ou de son non-vote.

Objectifs pédagogiques

- Analyser les impacts directs de la loi de finances pour 2026 sur les finances locales
- Mettre en regard les mesures budgétaires nationales et la situation financière concrète des régions et des départements, dans un contexte de fragilisation accrue pour certains territoires.
- Apporter de la hauteur de vue, en replaçant ces évolutions conjoncturelles dans une lecture du cadre constitutionnel et institutionnel, et des perspectives ouvertes par l'annonce d'un nouvel acte de décentralisation

Intervenant : Clément Bousquet – consultant et formateur – CBG Territoires

14H30 – 17H30 - Formation de développement des compétences

Communiquer efficacement avec des moyens limités – effectifs limités à 10 personnes – sur pré-inscription

Selon leur statut dans l'assemblée délibérante, les élu·es disposent de plus ou moins de moyens au service de leur action. Pour les moins bien pourvus, il est possible de se faire entendre, de proposer des alternatives, d'agir et de le faire savoir. Cette demi-journée de formation analysera les situations rencontrées, et les outils que les élu·es disposant de moyens limités peuvent mobiliser pour rester audibles, visibles auprès de différents auditoires.

Objectifs opérationnels

- Identifier les ressources possibles pour communiquer, à moyens limités
- Préciser son message, son format et son auditoire selon le message que l'on veut délivrer



Programme de formation

Du 20 janvier 2026 au 21 janvier 2026

Mardi 20 janvier : 10H-17H30

Mercredi 21 janvier : 9H-16H30

PARIS (XII^eme)

CIS Ravel

6 avenue Maurice Ravel

- Disposer d'outils ou de méthodes simples pour améliorer sa communication et son audience

Intervenante : Pauline Rapilly Ferniot – consultante et formatrice en communication – conseillère municipale d'opposition – chargée de mobilisation pour plusieurs élections

Mercredi 21 janvier

9H – 16H30 – Formation de développement des compétences

Prendre la parole en toutes circonstances – effectifs limités à 10 personnes - sur pré-inscription

Prendre la parole n'est jamais neutre : c'est affirmer une position, tenir un cap et convaincre dans des contextes souvent exigeants. Cette journée de formation permettra aux élus·es d'affûter leurs interventions – en séance, en réunion publique ou dans leurs échanges avec des interlocuteurs divers – grâce à une méthode mêlant efficacité et techniques issues de la scène. Elle s'appuiera sur des apports théoriques, méthodologiques et des exercices filmés puis analysés afin que les élus·es maîtrisent un outil crucial dans l'exercice de leur mandat; la prise de parole.

Objectifs opérationnels

- Structurer une intervention orale adaptée à un auditoire identifié
- Maintenir une posture stable et naturelle, quelle que soit l'intervention et son contexte
- Etre capable de mobiliser des techniques pour rester clair et convaincant en toutes circonstances

Intervenant : Alex Metzinger – formateur en prise de parole en public – coach

9H – 12H – Formation thématique

Produire l'opinion : comprendre la « fabrique des sondages » pour reconstruire leur usage et leur portée

A l'approche des élections, les sondages guident, une fois de plus, l'agenda médiatique et politique. Si leurs résultats ou leurs commanditaires peuvent susciter la controverse, il est rarement question de remettre en cause l'outil lui-même. Pourtant, comprendre comment fonctionne les instituts de sondage, et la logique économique qui les guide, permet de porter un regard neuf sur ce qu'ils délivrent. Cette formation analysera ainsi finement la fabrique des sondages, pour replacer leurs résultats en perspective et permettre aux élus·es de les



Programme de formation

Du 20 janvier 2026 au 21 janvier 2026

Mardi 20 janvier : 10H-17H30

Mercredi 21 janvier : 9H-16H30

PARIS (XII^eme)

CIS Ravel

6 avenue Maurice Ravel

interpréter de manière éclairée.

Objectifs opérationnels

- Connaître l'histoire des sondages pour saisir les pratiques actuelles
- Saisir les enjeux et mécanismes qui président à leur fabrication
- A l'aune de ces informations, réfléchir à son usage de cet outil, dans l'exercice de son mandat.

Intervenant : Hugo Touzet – sociologue – spécialiste des sondages - auteur de «-Produire l'opinion-: une enquête sur le travail des sondeurs» (Ed. de l'EHESS – septembre 2025)

12H15 - 13H15 – Formation de développement des compétences

Découvrir la Fresque des vulnérabilités au changement climatique, pour accompagner les populations les plus fragiles – effectifs limités à 12 personnes - sur pré-inscription

Via la méthodologie d'une Fresque, seront ici présentés les risques liés aux dérèglements climatiques sur les populations les plus vulnérables: les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et les précaires. Cet outil illustrera et inaugurerá des politiques d'écologie populaire sur l'adaptation aux changements climatiques à destination des populations les plus fragiles.

Animation : Nicolas Perrin

13H30 – 16H30 – Formation thématique

Déconstruire les idées fausses pour concevoir une politique cohérente d'aménagement du territoire et investir avec pertinence les réflexions sur l'avenir de la décentralisation

L'annonce par le Premier Ministre d'une nouvelle étape de la décentralisation permettra-t-elle à un Etat, qui cherche à contenir son déficit, de centraliser les recettes, tout en transférant des compétences aux collectivités locales? Sera-t-elle une opportunité de renforcer les échelons locaux? Les scénarios sont aussi multiples qu'incertains, alors que le Budget n'a toujours pas été voté. Derrière les perspectives et débats qu'elles génèrent, se dessinent aussi en filigrane différentes conceptions de l'aménagement du territoire. Ce temps de formation battrá en brèche les mythes fondateurs, certains modèles prédominants, les fausses bonnes solutions mais aussi les clivages qui alimentent régulièrement les controverses, à peu de frais. Elle proposera aux élus régionaux et départementaux une analyse plus subtile, nuancée sur



Centre d'écodéveloppement et d'initiative sociale

10 rue Chevreul 75011 Paris

Tel: 01 41 58 52 40

Association Loi 1901 - Siret 42068662800058 - APE 913E - NAF 9499Z

cedis@cedis-formation.org - http://www.cedis-formation.org



Programme de formation

Du 20 janvier 2026 au 21 janvier 2026

Mardi 20 janvier : 10H-17H30

Mercredi 21 janvier : 9H-16H30

PARIS (XII^eme)

CIS Ravel

6 avenue Maurice Ravel

laquelle s'appuyer pour envisager la juste de chaque territoire, de chaque collectivité et répondre aux besoins des citoyennes et des citoyens, où qu'ils vivent en France.

Objectifs opérationnels

- Déconstruire les idées fausses sur l'aménagement du territoire
- Savoir où en est aujourd'hui le processus de décentralisation
- Envisager ce que pourrait être un aménagement équilibré et les compétences locales liées, ainsi que le lien avec l'Etat et ses structures.

Intervenant : Martin Vanier – géographe – enseignant à l'école d'urbanisme de Paris – consultant (coopérative Acadie) – auteur de «*En finir avec les idées fausses sur l'aménagement du territoire.* » (Ed. de l'Atelier – à paraître en février 2026)

Informations pratiques

Hébergement : le CIS Ravel, lieu des formations, propose un **hébergement sur place à partir de 90 euros la nuit, petit-déjeuner inclus :**

<https://www.hotel-cis-paris-ravel.com/fr>

Repas : les déjeuners seront proposés sur place, au self du CIS Ravel.

Accès :

MÉTRO

ligne 1 - station Porte de Vincennes

ligne 6 - station Bel-Air

ligne 8 - station Porte Dorée

BUS 29 : arrêt Jules Lemaître - Maurice Ravel

TRAMWAY T3a : arrêt Alexandre Néel ou Montempoivre